

ANNEXE 1
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

APPLICATION D'UNE ENTENTE ENTRE LA VILLE ET LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE LA FALAISE DE CAP-ROUGE ET À DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DU PARC NAUTIQUE DE CAP-ROUGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY – SILLERY – CAP-ROUGE

SECTION 1

DESCRIPTION DU PROJET

1. Ce projet vise le versement d'une contribution financière à la Commission de la capitale nationale du Québec dans le cadre de l'application d'une entente relative à des travaux de consolidation de la falaise de Cap-Rouge et la réfection d'une parcelle de terrain du parc nautique de Cap-Rouge comprise entre le premier bâtiment du parc nautique et l'emprise du chemin de la Plage-Jacques-Cartier et comprenant, sans s'y restreindre, la construction d'allées piétonnes en béton et/ou pavés de béton, l'aménagement d'espaces gazonnés avec plantations et l'ajout d'éléments de mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.) et d'éléments d'art.

SECTION 11

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à 49 800 \$

TOTAL : 49 800 \$

Annexe préparée le 16 mai 2011 par :

Jean Jobin
Division design, architecture et patrimoine
Service de l'aménagement du territoire